

COMMUNICATION DE LA MAIRE : LA POLITIQUE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET VIE ETUDIANTE DE PARIS

La vie universitaire, scientifique et étudiante, est un élément essentiel du dynamisme et du rayonnement intellectuel, culturel et économique de Paris. Ce fait, dont l'histoire est aussi ancienne que celle de notre ville, est aujourd'hui régulièrement confirmé par de nombreuses études internationales. Paris bénéficie en la matière d'un potentiel exceptionnel qu'il est essentiel de préserver et de faire fructifier, au niveau national aussi bien qu'international.

Au cœur de la vitalité culturelle, économique et sociétale parisienne, **338 000 étudiants sont inscrits**, à la rentrée 2015/2016 **dans un établissement d'enseignement supérieur**. Leur nombre a progressé de plus de 25% depuis 1999, représentant une hausse de 100 000 étudiants pour une **augmentation de la population globale de 9 %** sur la même période. Désignée encore cette année « meilleure ville étudiante au monde », Paris compte actuellement plus de 50 000 étudiants internationaux, ce qui la place au rang des plus importantes, et cosmopolites, capitales étudiantes européennes et mondiales.

Paris compte par ailleurs 4 communautés d'université et d'établissements (Hautes Etudes Sorbonne Arts et Métiers, Sorbonne Universités, Université Sorbonne Paris Cité et Paris Sciences et Lettres), **environ 370 établissements d'enseignement supérieur dont 8 universités**, répartis sur l'ensemble du territoire parisien, et constitue ainsi une ville-campus, toujours en mouvement. Les quartiers universitaires historiques sont en évolution permanente, et de nouveaux territoires se constituent, de Paris Rive Gauche à Paris Nord Est. Ils participent pleinement du renouveau urbain de la capitale, dans une perspective métropolitaine. La Ville est fortement engagée dans la transformation de ces différents territoires et l'intégration des établissements d'enseignement supérieur dans leur environnement urbain.

Ce tissu dense crée **les conditions de l'excellence scientifique et pédagogique** : Paris abrite de très nombreuses formations et équipes de recherche. De prestigieuses récompenses scientifiques (prix Nobel, médailles Fields...) viennent régulièrement confirmer cette place de premier plan. Cet écosystème universitaire et scientifique irrigue culturellement et intellectuellement le territoire parisien et métropolitain : il importe qu'il soit fortement soutenu, s'agissant en particulier de la recherche publique, et que l'ensemble des citoyens puissent avoir accès à cette richesse sans équivalent. Par ses interactions avec le monde économique, cet écosystème est également un élément clé du développement de l'innovation, et donc de la compétitivité internationale de Paris. Il est par ailleurs indispensable qu'il entretienne des rapports étroits avec la sphère de la décision publique, afin que la conception des politiques publiques puisse s'appuyer sur une connaissance scientifique du monde social et sur des faits rigoureusement établis.

L'enseignement supérieur, la recherche et la vie étudiante sont donc des enjeux essentiels pour la Ville de Paris, en lien étroit avec l'Etat, les COMUE, universités et établissements, et les autres collectivités territoriales intervenant dans ce domaine. Une grande partie des opérations sont d'ailleurs financées dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région signé le 9 juillet 2015. **Il est indispensable que les engagements mutuels pris à cette occasion soient respectés par l'ensemble des partenaires**. Le travail avec l'Etat sur ce sujet est de grande qualité. **La Ville souhaite la confirmation d'un engagement de même niveau de l'exécutif régional, tant les enjeux sont cruciaux pour Paris, la métropole, la Région Ile-de-France et la France dans son ensemble. De son côté, la Ville de Paris a ainsi décidé d'investir**

dans le cadre du programme d'investissement de la Mandature 2015 - 2020 près de 228 millions d'euros qui se déploient dans trois directions principales :

1. Agir pour le développement de Paris en tant que ville-campus
2. Mettre la recherche au cœur de la Ville
3. Continuer à faire de Paris la meilleure ville étudiante au monde

Pour mener cette politique, la Ville peut s'appuyer sur l'expertise du Conseil scientifique de la Ville de Paris, composé de chercheurs et enseignants-chercheurs de toutes les disciplines. Le Conseil a récemment remis à la Maire de Paris un rapport de diagnostic et de proposition intitulé « Paris capitale scientifique et étudiante », dont les recommandations alimenteront les politiques municipales.

1. Paris Ville campus : les territoires universitaires en mouvement

A la différence de villes où les campus universitaires constituent des espaces différenciés et délimités, Paris se caractérise par une forte intégration des établissements d'enseignement supérieur dans le tissu urbain. **C'est la ville tout entière qui constitue un campus** : ceci est un levier unique non seulement pour le dynamisme scientifique, culturel et économique de Paris, mais également pour son renouveau urbain. La modification du PLU adoptée au Conseil de Paris de juillet 2016 a d'ailleurs été l'occasion de rappeler l'importance des surfaces dédiées à l'enseignement supérieur et à la recherche à Paris. Ainsi, l'inscription de périmètres de localisation sur certaines parcelles stratégiques (rue Censier, rue Barrault ou rue Claude Bernard) a permis de garantir leur vocation et d'accompagner des projets structurants à venir. Il s'agit donc, non seulement de préserver, mais plus encore de développer les surfaces dévolues à l'enseignement supérieur et à la recherche à Paris. La politique de la Ville quant à ses implantations universitaires vise précisément à les intégrer pleinement aux transformations globales du territoire parisien et métropolitain, s'agissant tant des quartiers universitaires historiques que des nouvelles zones en développement.

Le renouveau des quartiers historiques

Le premier axe est le renforcement des investissements réalisés au sein du cœur historique de la vie universitaire parisienne (Quartier latin, Montagne Sainte-Geneviève), afin de consolider son dynamisme et d'amplifier son attractivité internationale.

Ainsi, la **Ville a décidé d'investir près de 75M€ sur cette mandature pour restructurer le campus de l'ESPCI Paris (5^{ème})** et donner à cette école de la Ville les moyens de ses ambitions. Le projet architectural, qui sera finalisé en 2016, fera naître d'ici à 2022 un campus d'excellence scientifique et pédagogique de niveau mondial (augmentation de 10 000m² des surfaces). Dans le même esprit, le site de l'Ecole Normale Supérieure rue Lhomond (5^{ème}) va faire l'objet d'une profonde restructuration, pour consolider ses équipements de recherche (la Ville soutenant le projet à hauteur de 7M€).

La parcelle Censier (5^{ème}), qui sera libérée en 2019 par le départ de l'université Sorbonne Nouvelle pour le 12^{ème} arrondissement, offre également une opportunité unique de construire un projet innovant et durable impliquant les étudiants, la jeunesse et le monde de l'enseignement supérieur. Dans la continuité de la modification du PLU qui a permis de

protéger la vocation de la parcelle, **une vaste concertation a permis de dégager les principaux axes d'un appel à projet, qui va être lancé d'ici quelques mois.**

Paris est affectataire d'un patrimoine immobilier de plus de 200 000 m² dédié à l'enseignement supérieur et à la recherche : patrimoine mis à disposition des écoles municipales (ESPCI, EIVP, EPSAA, etc.) mais aussi patrimoine d'établissements universitaires ou de grandes écoles (sites de la Sorbonne (5^{ème}), Cordeliers (6^{ème}), Descartes (6^{ème}), Chimie ParisTech (5^{ème}) et Panthéon Sorbonne (5^{ème}). En investissant près de **38M€ sur 2015 – 2020**, la Ville apporte une attention toute particulière **à la rénovation de ce patrimoine universitaire.**

La Ville agit, en collaboration avec l'Etat, pour développer le foncier disponible et soutenir les projets structurants. Ainsi l'accord foncier sur le territoire de la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP) va permettre, d'ici à 2020, la construction de 1800 logements étudiants et chercheurs, **dont près de 870 logements directement portés ou soutenus par la Ville.** La Ville a également soutenu le projet d'acquisition de l'Hôtel de l'Artillerie par Sciences Po afin de développer, d'ici à 2021, au cœur du 7^{ème} arrondissement, un campus intégrant espaces de recherche interdisciplinaire et équipements pédagogiques innovants.

Les nouveaux quartiers universitaires et la métropole

Le quartier Paris Rive Gauche (13^{ème}), en particulier avec l'arrivée de l'université Paris Diderot sur le site de la Halle aux Farines ou encore de l'INALCO, est devenu, depuis les années 2000, un centre universitaire de première importance. La dynamique se poursuit : ainsi, le départ de l'école Telecom ParisTech à Saclay (13^{ème}) sera l'occasion de **créer un nouveau campus de recherche intégrant des logements étudiants, un grand organisme de recherche (INRIA) et une pépinière.**

Dans une zone proche, **le nouveau campus « Nation » (12^{ème}) de l'université Sorbonne Nouvelle accueillera, à partir de 2019, près de 18 000 étudiants sur 25 000m² de surfaces entièrement neuves.** En investissant dans ce campus de nouvelle génération au sein d'une zone jusqu'ici peu dotée en établissements d'enseignement supérieur, Paris renforce sa vocation de Ville-campus. L'intégration au tissu urbain de l'arrivée de ce nouveau campus a été soigneusement préparée et a notamment fait l'objet d'une concertation approfondie avec les habitants pour la définition des aménagements urbains. D'autres projets d'implantation d'enseignement supérieur sont également en cours d'élaboration dans l'Est parisien, notamment dans le 20^{ème} arrondissement, et participeront ainsi à la dynamique de l'Arc de l'innovation. A l'Ouest, le prolongement du T3 jusqu'à la Porte Maillot / Porte Dauphine sera également l'occasion de repenser les aménagements devant l'université Paris Dauphine dont le campus va être complètement renouvelé.

La dimension métropolitaine est tout aussi fondamentale : avec le lancement des travaux, en 2018, de l'implantation parisienne du **nouveau Campus Condorcet** (affectée à l'université Panthéon Sorbonne) sur un terrain de la Porte de la Chapelle (18^{ème}), la Ville contribue, en investissant 38M€, à créer un nouveau pôle de la connaissance au sein d'une zone-charnière de la métropole et connaissant un profond renouveau urbain : Paris Nord-Est. En lien avec les établissements déjà implantés (dont Paris-Sorbonne porte de Clignancourt), la partie de Condorcet située à Aubervilliers, ainsi qu'avec le projet de **Quartier Universitaire International du Grand Paris** (vaste programme de logements étudiants qui se déploiera sur Saint-Denis, Paris et Aubervilliers, et dont la Ville est partenaire), cette opération augure d'une **transformation de Paris Nord Est en une zone universitaire de premier plan au sein de la métropole.**

L'attractivité du campus urbain parisien passe aussi par sa visibilité, et par la valorisation de son patrimoine exceptionnel : la Ville va ainsi prochainement lancer une réflexion avec l'ensemble des acteurs concernés afin d'améliorer la visibilité des équipements universitaires en labellisant les sites à destination des étudiants et du grand public. Elle mettra ainsi en exergue sa tradition universitaire et étudiante comme un facteur fondamental de rayonnement.

2. Mettre la recherche au cœur de la Ville

La recherche et l'innovation qui en découle sont des leviers indispensables au dynamisme d'une capitale telle que Paris. Selon l'étude *PWC - Cities of opportunity 2016*, Paris fait partie des trois premières capitales mondiales dans les domaines du capital intellectuel et de l'innovation. Ce dynamisme est notamment rendu possible par la richesse du tissu universitaire et des bibliothèques, et par une politique volontariste de soutien à la recherche, en particulier publique, à la fois dans sa dimension fondamentale, et dans ses multiples interfaces avec l'innovation.

Soutenir la recherche

La Ville de Paris contribue, comme l'a noté le rapport du Conseil scientifique « *Paris capitale scientifique et étudiante* » de mars 2016, à favoriser l'émergence de nouveaux instituts et programmes de recherche à Paris, qui sont également porteurs d'innovation. De nombreux instituts de recherche ont reçu un appui essentiel de la Ville : Institut Langevin (5ème), Institut de la Vision (12ème), Institut du Cerveau et de la Moelle (13ème), IMAGINE (15ème) ; le plus récent étant l'Institut Pierre Gilles de Gennes (5ème), inauguré en 2016, qui fédère, au cœur de la Montagne Sainte Geneviève, dans un campus de recherche de niveau mondial, 14 équipes de recherche et l'ensemble des activités de recherche spécialisées dans la microfluidique, science de la manipulation des fluides à l'échelle micrométrique dont les avancées attendues sont comparables, en importance, à celles apportées par la micro-électronique au XXIe siècle.

Dans le cadre du plan d'investissement de la mandature 2015 - 2020, de nouveaux projets de pôle de recherche innovants ont été engagés :

- rénovation de l'Institut Henri Poincaré de l'Université Pierre et Marie Curie (5ème), que la Ville finance à hauteur de 8M€ sur un budget total de 14M€ (début des travaux en 2017 pour une livraison en 2020) afin de lui permettre de créer un lieu d'excellence mondiale des mathématiques et d'améliorer la qualité d'accueil du public en créant un musée des mathématiques,
- construction d'un pôle d'**innovation pédagogique par le numérique au Centre de Recherches Interdisciplinaires** rue Charles V (4ème) qui ouvrira en 2018 (financement Ville de 7M€)
- **création de l'institut du Patient Digital en Onco-hématologie** au sein du campus de l'hôpital Saint-Louis (10ème) en partenariat avec l'université Paris Diderot et l'AP/HP, qui sera également livré en 2018 (financement Ville de 6M€). Bâtiment dédié à l'onco-hématologie, domaine de première importance pour la recherche contre le cancer, il a vocation à devenir, au cœur de Paris, un centre important alliant recherche fondamentale, formation, plateformes technologiques et incubation financement d'équipements sur le site de Necker (15ème) pour l'université Paris Descartes
- création de l'incubateur scientifique et industriel Paris Parc sur le campus Jussieu de l'université Pierre et Marie Curie (5ème), pour lequel la Ville investit 11M€, et dont la livraison est prévue fin 2019.

L'enjeu est également de permettre à des domaines et projets de recherche innovants de se développer sur le territoire parisien : à cet effet, la Ville a mis en place en 2009 le programme EMERGENCES, qui propose un soutien financier pluriannuel à de jeunes équipes défrichant de nouveaux terrains de recherche. Très reconnu au sein de la communauté scientifique, **ce programme sera, dans le sens des recommandations du rapport 2016 du Conseil scientifique de la Ville de Paris, consolidé et renforcé d'ici à 2020 afin d'augmenter le nombre de projets financés.** EMERGENCES se déploie dans tous les domaines du savoir et constitue un dispositif dynamique de soutien aux équipes de recherche.

Le domaine des sciences humaines et sociales revêt une importance particulière, tant pour le rayonnement culturel que pour la compréhension de la société. Ainsi, l'Institut d'études avancées (IEA) de Paris, fortement soutenu par la Ville et installé au sein du cadre prestigieux de l'Hôtel de Lauzun, accueille des chercheurs de renommée internationale pour une année de séjour, qui est aussi l'occasion pour eux de diffuser les résultats de leur recherche auprès de leurs collègues mais aussi du grand public, via de nombreuses manifestations scientifiques. Foyer de culture et de débat, l'IEA poursuit son développement, et œuvre dans le sens d'une ouverture toujours plus grande à tous les publics.

Amplifier la diffusion de la culture scientifique

En effet, la diffusion de la culture scientifique vers tous les publics est un enjeu fondamental non seulement pour faire naître des vocations, mais aussi pour la vitalité de la démocratie : car c'est bien en s'appropriant le savoir et la capacité à appréhender des enjeux souvent complexes que les citoyens peuvent exercer pleinement leurs droits et leur capacité d'agir. Et la pratique du raisonnement scientifique reste le meilleur antidote aux préjugés et distorsions de la réalité. Un appel à projets a ainsi été lancé afin de soutenir près de 20 projets de spectacle vivant, de créations audiovisuelles, numériques et pédagogiques et d'ateliers, festivals et débats autour des mathématiques, des neurosciences, de l'astronomie, de la biodiversité et des sciences humaines et sociales. **Ce travail sera poursuivi, comme le préconise le rapport du Conseil scientifique de la Ville, afin d'intensifier les échanges entre le monde de la recherche et la sphère scolaire,** car c'est à l'école que l'appétence pour la découverte et le raisonnement scientifique se forment.

Au demeurant, la connaissance scientifique est aussi l'affaire des citoyens, qui peuvent dans maintes situations être amenés à devenir experts dans des domaines spécifiques : c'est la raison pour laquelle la Ville entend, dans les années à venir, amplifier son soutien aux initiatives très vivaces de développement des **sciences participatives**, qui associent chercheurs et citoyens dans la production du savoir. Il s'agit là d'une facette de plus en plus importante de la participation du plus grand nombre aux affaires de la cité. Ainsi les initiatives associant recherche et citoyens, comme celle lancée avec INRIA et le projet « Sound City » pour mesurer le bruit dans la Ville lors de la journée sans voiture, seront développées.

Renforcer les interfaces entre décision publique et monde scientifique

La culture scientifique doit également irriguer en profondeur l'administration et la sphère de la décision publique, car des politiques publiques pertinentes doivent nécessairement être fondées sur une connaissance rigoureuse, et vérifiée, du monde social. La transformation des métropoles en « villes intelligentes », en particulier, suppose que l'action publique s'appuie sur une expertise scientifique plurielle et dense. La sollicitation des équipes de recherche dans l'élaboration, la mise en œuvre, et l'évaluation des politiques publiques de la Ville est donc de plus en plus systématique, en particulier sur des sujets aussi essentiels que la gestion des

ressources humaines, les politiques environnementales, ou l'accueil des réfugiés. La Ville est par ailleurs partenaire de la création d'une « Chaire Travail » portée par l'École d'Économie de Paris, programme de recherche académique pluriannuel dédié au champ du travail, dont l'objectif est d'alimenter le débat social et la décision publique. La chaire « Philosophie à l'hôpital » créée début 2016 à l'Hôtel-Dieu, dédiée à la circulation des savoirs au sujet de la santé publique et de la question du soin, et portée par l'APHP, l'École Normale Supérieure et l'Université Paris Descartes, va également être soutenue par la Ville.

Dans le même esprit, la quinzaine de bourses **CIFRE** existantes (Conventions Industrielles de Formation par la Recherche) permettent d'intégrer des doctorants, travaillant sur des sujets d'intérêt municipal, au cœur des administrations de la Ville. Ce **dispositif** a d'ores et déjà permis de produire un savoir précieux sur des sujets tels que l'articulation des temps scolaires et périscolaires et leur impact sur l'apprentissage, les nouvelles formes de participation citoyenne via le numérique, les sous-sols parisiens, etc. et **va être renforcé sur l'ensemble des secteurs de la Ville**. Cette collaboration s'opère également à l'échelle internationale : ainsi la Ville est depuis deux ans partenaire d'une université d'été organisée par le Centre de recherches interdisciplinaires sur la résolution des problèmes urbains à laquelle participent des étudiants de Sciences Po Paris, de l'université de Harvard et de l'université de Tsinghua. Ces dispositifs ont vocation à être amplifiés, notamment via un partenariat avec le nouveau *Policy Lab* de Sciences Po Paris.

3. Paris, meilleure ville étudiante du monde

Avec respectivement 200 000 et 500 000 étudiants résidant sur leur territoire, Paris et la Métropole du Grand Paris sont des pôles d'attractivité majeurs à la fois au plan national et au plan international. Paris est une capitale étudiante de premier ordre : 1 Parisien sur 10 est un étudiant. L'enjeu pour la Ville est de tout mettre en œuvre pour que les étudiants, dans la diversité de leurs parcours et de leurs origines, soient bien accueillis, vivent bien à Paris et y trouvent les meilleures conditions de réussite, poursuivant ainsi l'objectif de démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur et d'accès aux diplômes, et consolidant le statut de « meilleure ville étudiante du monde » régulièrement confirmé par les classements internationaux. Pour cela, la Ville agit sur les composantes fondamentales de la vie étudiante : le logement, les conditions de vie et d'études, l'engagement et la création, la santé, l'ouverture au monde professionnel et le soutien à l'entrepreneuriat ainsi que l'accueil des étudiants internationaux.

Pour développer ses projets, la Ville entretient un partenariat étroit avec le service public de la vie étudiante pour améliorer les conditions de vie des étudiants : création de logements, renforcement des capacités d'accueil des restaurants universitaires, création de nouveaux lieux de vie ou encore accompagnement accru des étudiants handicapés. **9,3M€ sont prévus sur la mandature pour soutenir les projets du CROUS de Paris sur ces différents sujets.**

Priorité au logement

L'objectif primordial de la Ville de Paris est de développer une offre de logement dédiée, pour sécuriser le parcours résidentiel du plus grand nombre d'étudiants. Près de 55 000 étudiants boursiers résident à Paris. Le logement social étudiant est donc une priorité. Pour réaliser une grande part de ces logements, l'ensemble des bailleurs de la Ville est mobilisé, en partenariat avec le service public de la vie étudiante, le Crous. La Ville s'est fixé l'objectif de créer 6 000 nouveaux logements étudiants et chercheurs d'ici 2020 dont plus de 75%

constitueront des logements sociaux conformément au PLH de Paris. **Depuis 2014, 3 653 nouveaux logements étudiants ont déjà été agréés ou se sont vus délivrer un permis de construire.** Cette dynamique soutenue sera maintenue pour atteindre en 2020, 25 000 logements privés et publics dédiés aux étudiants à Paris, dont environ 15 000 logements sociaux et ainsi atteindre un ratio de 1 logement pour 4 étudiants boursiers à Paris.

Au-delà de l'effort pour augmenter l'offre de logement social étudiant, la Ville s'engage aussi pour aider les étudiants à s'installer. Ainsi depuis 2012, la Ville de Paris a mis en place une aide à l'installation dans un logement étudiant (AILE) destinée aux étudiants boursiers qui emménagent pour la première fois dans un logement du parc privé parisien : près de 1300 étudiants bénéficient chaque année de cette aide.

La Ville soutient aussi les **initiatives des acteurs de la colocation étudiante** solidaire. La colocation constitue en effet une solution innovante pour le logement étudiant et une source de projets solidaires et d'insertion dans le tissu urbain. Ces initiatives sont développées au sein des résidences du CROUS, par l'AFEV, les étudiants colocataires s'impliquant ainsi dans l'organisation de projets solidaires en lien avec les associations et habitants des quartiers populaires. Elles le sont également au sein du parc social de la Ville où de grands logements inoccupés sont transformés en colocations étudiantes et les étudiants accompagnés dans leur prise d'autonomie par l'association Solidarité étudiante. **Ces initiatives seront encouragées tout au long de la mandature, par un soutien financier et la mise à disposition de logements dans le parc social.**

De nouveaux espaces pour la vie étudiante

Les étudiants expriment fréquemment, notamment via les instances de concertation organisées par la Ville, le besoin d'avoir accès à des espaces mixtes de travail collaboratifs pour leurs projets universitaires, associatifs, entrepreneuriaux ou citoyens. **Dans le cadre du budget participatif 2014, 2M€ ont ainsi été consacrés au développement de nouveaux espaces de travail collaboratifs entre étudiants et entrepreneurs.** Ces plateformes fonctionnent comme une communauté ou un réseau social matérialisé avec des « travailleurs nomades », autonomes mais pas isolés. Des universités, grandes écoles ou associations animent ces lieux ouverts aux étudiants, traitant chacune des thématiques spécifiques (innovation numérique, développement durable, économie sociale et solidaire...). 14 nouveaux espaces qui représentent 4.000 m² s'ajoutent au réseau d'incubateurs parisien porté par Paris & Co et le Connecteur étudiants-entreprises.

Situé dans le 6^{ème} arrondissement, **le Connecteur étudiants-entreprises développe l'écosystème de l'entrepreneuriat étudiant**, en étant au carrefour de l'innovation, des PEPITE (Pôles Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat) et de la Ville de Paris. En 2015, en France, 1500 jeunes ont obtenu le statut d'étudiant-entrepreneur, dont 25% à Paris. Le Connecteur promeut également l'emploi en améliorant la lisibilité des métiers et des recrutements via un Startup Job Day qui mobilise une centaine d'étudiants et de startups. Enfin, le Connecteur densifie les liens enseignants-étudiants-startup, en développant Startup Ambassadeur, un programme codirigé par des enseignants et des entrepreneurs qui a rassemblé 200 étudiants en 2015, autour d'études de cas dans le secteur du numérique et des nouveaux métiers.

La Ville s'est par ailleurs associée au Crous afin d'ouvrir **d'autres lieux de vie et de travail à destination des étudiants et des associations étudiantes.** Trois lieux ont déjà ouvert leurs portes en septembre 2016 : une cafétéria (13e), un restaurant universitaire (6e) et une salle de convivialité de résidence universitaire (19e) vont accueillir des espaces de travail collaboratif.

1,1 M€ seront consacrés d'ici début 2017 à la création de 12 nouveaux espaces studieux et conviviaux, entièrement équipés.

Le soutien à l'engagement, à la culture et à la mobilité internationale

La Ville est également mobilisée pour soutenir l'engagement étudiant. Sur ses 2 sites, Bastille (3e), et Le Labo 6 (6ème), nouvelle antenne ouverte en janvier 2016, **la Maison des Initiatives Etudiantes (MIE)**, fournit un travail exceptionnel pour accompagner les étudiants parisiens dans de nombreux aspects de leur vie associative et entrepreneuriale : 300 associations inscrites, 100 étudiants-entrepreneurs impliqués, 47 000 passages annuels et en moyenne 15 expositions par an. Tournée vers l'audiovisuel, la nouvelle antenne, Le Labo 6 abrite des équipements dédiés aux nouveaux usages des techniques de communication du son et de l'image. Avec son plateau de tournage, et ses outils de post-production professionnels, les étudiants, associations et porteurs de projets peuvent y réaliser clips, talk-shows, spots et captations, accompagnés si besoin par la MIE.

En 2016, **la MIE a diversifié son activité en s'ouvrant plus largement, en plus des associations étudiantes, à tous les étudiants**, notamment sur les thèmes de l'insertion professionnelle et de l'accès aux droits. Jeunes diplômés et étudiants peuvent ainsi participer à des modules de recherche collective d'emplois, des rencontres entre étudiants et potentiels recruteurs. Des permanences juridiques sont aussi proposées pour les étudiants étrangers. L'accueil et l'accompagnement des associations et des étudiants seront aussi amplifiés, grâce à l'ouverture 7 jours sur 7 des locaux à partir de mars 2017

Le soutien de la Ville aux initiatives étudiantes est mis en œuvre à travers 2 appels à projets, l'APIE Appel à Projet Initiatives Etudiantes à Paris, et le Kit-a-se-lancer. **Le premier a permis de soutenir en 2016, 40 projets associatifs**, pour une enveloppe de 382.000€. Il fédère les étudiants parisiens autour d'actions en faveur de la lutte contre les discriminations et les inégalités, la solidarité, l'engagement associatif et citoyen, la santé, le développement durable, la culture. Le second est un coup de pouce financier et logistique à la création d'associations. **En 2016, une enveloppe de 30.000€ a permis à 60 nouvelles associations étudiantes de voir le jour.**

Pour rester fidèle à l'ambition de faire de Paris la capitale de la création, **la Ville a lancé en octobre 2015 « Créart'up, entreprendre dans la culture »**. Ce dispositif novateur qui compte parmi ses partenaires l'Hadopi, Paris&Co et Ulule, propose aux jeunes artistes et créateurs un accompagnement personnalisé par un réseau de professionnels. A l'issue d'une année de consolidation, les projets seront produits lors d'un festival pluridisciplinaire. **L'édition 2016, dotée de 80.000€ a permis à 16 projets culturels d'émerger sur la scène professionnelle. Pour l'édition 2017, le nombre de master class et ateliers sera doublé pour accompagner encore mieux les lauréats.**

Enfin, à cette rentrée encore, près de 1200 étudiants ont reçu par l'intermédiaire de leur établissement, une aide financière de la Ville de Paris pour partir à l'étranger dans le cadre d'un échange ERASMUS +. La Ville de Paris grâce à ce programme de 792.000€ encourage les étudiants parisiens à vivre une expérience d'un semestre ou une année dans un pays de l'Union Européenne.

Paris prend soin de ses étudiants

La vie étudiante constitue une étape décisive de l'autonomie, propice à des actions d'information et d'apprentissage des bons réflexes sanitaires. L'offre de soins destinée aux

étudiants s'est vue enrichie par l'ouverture du Centre Colliard (5e) en 2016, structure multiservices gérée par la Fondation Santé des Etudiants de France, qui abrite un centre de planification et d'éducation familiale, ainsi qu'une résidence domotisée pour des étudiants en situation de handicap physique. L'accessibilité à un logement adapté est un pas décisif dans le parcours vers l'autonomie des étudiants en situation de handicap. En 2017, un centre de santé dédié aux étudiants y ouvrira également ses portes.

La Ville soutient également l'ouverture de **permanences psychologiques anonymes et gratuites organisées par l'association APASO**. En 2016, leur nombre a été porté à 3 par semaine. Les permanences assurées par un psychologue clinicien ont permis la prise de 354 rendez-vous sur l'année 2015-2016, 91% des étudiants reçus ayant déclaré un mieux-être.

Le **sport** est également une composante essentielle de la santé et de la vie étudiantes : la Ville participe à la rénovation des équipements sportifs du CROUS (centre Sarrailh – 5^{ème}) et **mobilise le monde étudiant dans le cadre de la candidature de Paris aux Jeux Olympiques de 2024**. Le projet de candidature a été pensé et construit autour de la jeunesse, et notamment des étudiants, qui ont déjà participé à de nombreuses concertations et réflexions sur ce thème. L'année 2017 sera celle de la mobilisation, à travers des opérations d'envergure sur l'espace public, au soutien de Paris 2024.

Le développement d'une offre de restauration de proximité et de qualité, à prix réduit, dans les grands quartiers universitaires est un enjeu fort pour la Ville. **En collaboration avec le Crous de Paris, de nombreux restaurants universitaires sont en cours de rénovation** comme ceux de Citeaux (12e), Jussieu (5e) et Lourcine (13e). Via la SEMAPA, la Ville a aussi contribué à la naissance du projet « Agoraé » (13e), une épicerie solidaire proposant aux étudiants les plus précaires une offre alimentaire et sociale.

Enfin, en cosignant la charte de l'Economie Circulaire dans le monde étudiant, avec le Crous de Paris, le REFEDD et ANIMAFAC, la Ville contribue à la lutte contre le gaspillage alimentaire et favorise des modes de consommation alternatifs grâce au développement des circuits courts.

Paris accueille les étudiants du monde entier

Selon l'étude de l'Atelier Parisien d'Urbanisme « Les étudiants dans la Métropole du Grand Paris » de septembre 2016, 25% des étudiants parisiens habitaient en région il y a 5 ans et 17% sont de nationalité étrangère ; signe d'une attractivité puissante du territoire parisien, tant sur le plan national qu'international.

Pour accueillir et aider tous les étudiants à bien préparer leur rentrée universitaire à Paris, **la Ville organise depuis 2014 le rendez-vous « Etudiants à Paris : préparez votre rentrée », sur le parvis de l'Hôtel de Ville**. Cette année, une centaine de partenaires s'est associée à cet événement qui a accueilli près de 12.000 visiteurs. Le partenariat avec les CROUS d'Ile-de-France a permis à près de 800 étudiants de trouver un logement en résidence et la mobilisation des associations étudiantes la tenue de nombreuses animations pratiques et culturelles (« cafés coloc' », speed dating associatif, concerts). Un bilan détaillé avec l'ensemble des partenaires permettra une réflexion sur l'évolution de cet événement dans un souci d'amélioration permanente et de proximité avec les usagers étudiants.

Un accueil spécifique est organisé pour les étudiants internationaux, enjeu primordial pour l'attractivité, le rayonnement et les valeurs d'hospitalité constitutives de Paris. Depuis 2002, grâce à l'action conjointe de la Ville, de la Préfecture de Police de Paris, du Crous, et de la Cité Internationale Universitaire de Paris, **le Service d'Accueil Etudiants Etrangers (SAEE) est déployé à chaque rentrée au Crous de Paris (5e) et à la CIUP (14e)**, pour une période d'environ dix semaines entre septembre et novembre. Chacune de ces plateformes constitue un guichet unique d'information, de diagnostic et d'orientation. Ce dispositif sera amélioré en 2017, avec une communication commune des deux plateformes renforçant la lisibilité du dispositif. **De plus, en juin et juillet, principale période de renouvellement des titres de séjour, des permanences animées par des associations partenaires seront organisées à la MIE, pour accompagner les étudiants internationaux dans leurs démarches administratives.** La Ville travaille par ailleurs à fédérer l'ensemble des acteurs et des initiatives en faveur de l'accueil sous le label commun « Paris accueille les étudiants du monde ».

Dans ce cadre, **Paris est aussi mobilisé pour accueillir les étudiants réfugiés** et s'engage aux côtés de l'Etat, des établissements d'enseignement supérieur et des associations, pour faciliter leurs démarches ainsi que leurs conditions de vie et d'études. La Maison des initiatives étudiantes participe à la densification de l'offre d'apprentissage du français en permettant aux associations étudiantes de tenir des cours de Français Langue Étrangère en présentiel (trois fois par semaine) et de concevoir des MOOC. Elle accueille également des permanences juridiques (deux jours par semaine) grâce à la présence des juristes du Point d'accès aux Droits.

Ainsi, la politique de Paris en matière d'enseignement supérieur, de recherche et de vie étudiante poursuit-elle un objectif fondamental. Ce trésor exceptionnel de savoir, de culture et de vitalité constitue une part essentielle de l'identité de notre ville, qu'il convient de soutenir sans relâche.